



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

30.06.2022

TABLE DES MATIERES

I. Bilan consolidé.....	4
II. Compte de résultat consolidé.....	5
III. Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6
IV. Tableau de variation des capitaux propres.....	7
V. Tableau des flux de trésorerie	10
VI. Notes annexes	11
1. Faits marquants du premier semestre 2022	11
1.1. Point sur la situation liée à la crise covid	11
1.2. Impacts de la crise en Ukraine	11
1.3. Point sur la hausse des taux et l'environnement inflationniste.....	11
1.4. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société - Effet du changement climatique et stratégie bas-Carbone.....	11
1.5. Projet d'acquisition.....	12
1.6. Couverture du portefeuille d'acquisition	12
1.7. Émission d'obligations foncières	12
1.8. Achat d'actions ordinaires.....	12
1.9. Contrôle fiscal.....	13
2. Événements significatifs postérieurs à la fin de la période	13
2.1. Poursuite du contexte de crise sanitaire	13
2.2. Organisation du groupe.....	13
2.3. Lancement d'une nouvelle activité de crédit immobilier pour « Non-résidents ».....	13
3. Normes comptables appliquées.....	14
3.1. Référentiel comptable applicable.....	14
3.2. Présentation des états financiers consolidés	14
3.3. Monnaie de présentation.....	14
3.4. Nouvelles normes, amendements et interprétations.....	14
3.5. Recours aux jugements et à des estimations	16
4. Principes d'élaboration des comptes consolidés.....	17
4.1. Détermination du périmètre de consolidation	17
4.2. Méthodes de consolidation	17
4.3. Règles de consolidation.....	17
5. Périmètre de consolidation	18
5.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2022.....	18

6. Notes relatives au bilan.....	19
6.1. Instruments dérivés de couverture actifs et passifs	19
6.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	26
6.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	27
6.4. Actifs et passifs financiers au coût amorti.....	27
6.5. Actifs et passifs d'impôts courants et différés	35
6.6. Autres actifs et autres passifs.....	37
6.7. Actifs non courants destinés à être cédés.....	38
6.8. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	39
6.9. Provisions.....	41
7. Notes relatives au compte de résultat	42
7.1. Intérêts, produits et charges assimilés	42
7.2. Produits et charges de commissions.....	43
7.3. Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	43
7.4. Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	43
7.5. Gains et perte nets sur actifs financiers au coût amorti	43
7.6. Produits et charges des autres activités.....	44
7.7. Charges générales d'exploitation.....	44
7.8. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	44
7.9. Coût du risque	45
7.10. Gains et pertes nets sur autres actifs.....	45
7.11. Autres produits.....	45
7.12. Impôts sur les bénéfices et impôts différés	46
8. Note compensation des actifs et passifs financiers.....	46
9. Avantages au personnel.....	46
9.1. Taux d'actualisation	46
9.2. Description des engagements dans le cadre des régimes à prestations définies.....	47
9.3. Évaluation des avantages au personnel au 30 juin 2022.....	47

I. BILAN CONSOLIDÉ

EN MILLIERS D'EUROS	Notes	30.06.2022	31.12.2021
Caisse et banques centrales		263 507	279 061
Instruments dérivés de couverture	6.1	281 678	94 903
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2	46 218	15 902
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	6.3	184 640	241 543
Titres au coût amorti	6.4	(0)	4 431
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	6.4	202 923	356 979
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	6.4	7 026 360	6 639 044
Actifs d'impôts courants	6.5	876	876
Actifs d'impôts différés	6.5	-	24 185
Autres actifs	6.6	235 065	121 242
Actifs non courants destinés à être cédés	6.7	9 591	9 591
Immeubles de placement	6.8	-	-
Immobilisations corporelles	6.8	30 517	27 398
Immobilisations incorporelles	6.8	20 541	20 316
Total Actif		8 301 914	7 835 469

EN MILLIERS D'EUROS	Notes	30.06.2022	31.12.2021
Banques centrales		1	15
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2	36 715	6 933
Instruments dérivés de couverture	6.1	283 748	65 934
Dettes représentées par un titre	6.4	1 861 885	2 160 651
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6.4	569 376	355 832
Dettes envers la clientèle	6.4	4 206 260	4 079 196
Passifs d'impôts courants	6.5	1 928	-
Passifs d'impôts différés	6.5	20 530	-
Autres passifs	6.6	154 610	120 500
Provisions	6.9	57 499	67 337
Dettes subordonnées	6.4	95 491	99 722
Total Dettes		7 288 044	6 956 120
Capitaux propres part du Groupe		1 013 871	879 349
Capital social		59 000	59 000
Éléments assimilés au capital		97 820	97 820
Réserves consolidées		687 463	724 231
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		183 286	31 070
Résultat de l'exercice		(13 698)	(32 772)
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		-	-
Total Capitaux propres		1 013 871	879 349
Total Passif		8 301 914	7 835 469

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

EN MILLIERS D'EUROS	Notes	30.06.2022	30.06.2021
Intérêts et produits assimilés	7.1	120 613	111 655
Intérêts et charges assimilées	7.1	(37 214)	(33 226)
Commissions (produits)	7.2	15 315	14 114
Commissions (charges)	7.2	(3 981)	(5 952)
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par Résultat	7.3	393	479
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	7.4	25 410	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	7.5	(200)	-
Produits des autres activités	7.6	7 647	6 216
Charges des autres activités	7.6	(1 508)	-
Produit net bancaire		126 474	93 285
Charges générales d'exploitation	7.7	(130 844)	(81 666)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7.8	(5 659)	(3 275)
Résultat brut d'exploitation		(10 029)	8 345
Coût du risque de crédit	7.9	(10 550)	(2 285)
Résultat d'exploitation		(20 580)	6 060
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7.10	217	374
Autres produits	7.11	300	-
Résultat avant impôt		(20 062)	6 434
Impôt sur les bénéfices	7.12	6 364	(1 341)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(13 698)	5 092
Participation ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat net part du Groupe		(13 698)	5 092

III. GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

EN MILLIERS D'EUROS	Notes	30.06.2022 Variation	31.12.2021 Stock	30.06.2021 Variation
Résultat net de la période		(13 698)	(32 772)	5 092
Éléments recyclables en résultat net		144 874	21 962	42
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	6.3	(2 229)	784	335
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	6.1	-	-	2 809
Réserve de coût de couverture	6.1	197 556	28 827	(3 085)
Impôts sur éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat		(50 453)	(7 649)	(17)
Éléments non recyclables en résultat net		7 341	9 108	2 123
Écarts actuariels sur les prestations définies postérieures à l'emploi	9.1	8 733	12 280	2 863
Réévaluation des instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	6.3	1 165	-	-
Impôts sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		(2 557)	(3 172)	(739)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		152 216	31 070	2 166
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		138 518	1 702	7 258
<i>Dont part du Groupe</i>		<i>138 518</i>	<i>1 702</i>	<i>7 258</i>
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Groupe sont composés par des ressources apportées par l'associé unique sous forme de capital et des résultats cumulés et non distribués : réserves et report à nouveau. Il y a également les ressources reçues lors de l'émission d'instruments financiers assimilés à du capital conformément à IAS 32 « Additional Tier 1 » qui ne sont assorties d'aucune obligation contractuelle pour l'émetteur de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de ces instruments.

La rémunération versée aux détenteurs d'autres instruments assimilés aux capitaux propres, vient diminuer le montant des réserves au sein des capitaux propres.

Le tableau ci-après « Variation des capitaux propres » présente les différents mouvements au cours de la période.

EN MILLIERS D'EUROS	Capital social	Autres instruments de capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 01.01.2021	1 000	97 820	541	671 155	61 083	831 599	831 599
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	5 251	-	-	5 251	5 251
Affectation du résultat 2020	-	-	-	61 083	(61 083)	-	-
Résultat du 1 ^{er} semestre 2021	-	-	-	-	5 092	5 092	5 092
Rémunération des instruments de capitaux propres	-	-	-	(4 000)	-	(4 000)	(4 000)
Réserve de coût de couverture	-	-	(3 085)	-	-	(3 085)	(3 085)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	2 166	57 083	(55 991)	3 258	3 258
Capitaux propres au 30.06.2021	1 000	97 820	2 706	728 238	5 092	834 857	834 857
Augmentation de capital	58 000	-	-	8	-	58 008	58 008
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	58 000	-	-	8	-	58 008	58 008
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(9 686)	-	-	(9 686)	(9 686)
Résultat du 2 ^{ème} semestre 2021	-	-	-	-	(37 865)	(37 865)	(37 865)
Rémunération des instruments de capitaux propres	-	-	-	(4 000)	-	(4 000)	(4 000)
Réserve de coût de couverture	-	-	38 050	-	-	38 050	38 050
Autres variations	-	-	-	(15)	-	(15)	(15)
Sous-total	-	-	28 364	(4 015)	(37 865)	(13 516)	(13 516)

Capitaux propres au 31.12.2021	59 000	97 820	31 070	724 231	(32 772)	879 349	879 349
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(45 340)	-	-	(45 340)	(45 340)
Affectation du résultat 2021	-	-	-	(32 772)	32 772	-	-
Résultat du 1 ^{er} semestre 2022	-	-	-	-	(13 698)	(13 698)	(13 698)
Rémunération des instruments de capitaux propres	-	-	-	(4 000)	-	(4 000)	(4 000)
Réserve de coût de couverture	-	-	197 556	-	-	197 556	197 556
Autres variations	-	-	-	3	-	3	3
Sous-total	-	-	152 216	(36 769)	19 074	134 521	134 521
Capitaux propres au 30.06.2022	59 000	97 820	183 286	687 462	(13 698)	1 013 870	1 013 870

V. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021	30.06.2021
Résultat avant impôts	(20 062)	(2 021)	6 434
Éléments non monétaires inclus dans le résultat avant impôts	(33 669)	(15 915)	(9 285)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 338	4 527	2 881
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	(1 105)	(251)	(2 585)
Résultat net des activités d'investissement	(24 723)	-	-
Autres mouvements ¹	(11 179)	(20 191)	(9 581)
Augmentations / Diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels	(279 267)	(323 164)	159 315
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(1 195)	(795)	(610)
Flux liés aux opérations avec la clientèle compte ordinaire	143 485	(299 598)	(219 511)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(488 985)	(6 261)	389 907
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	163 005	-	-
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(95 576)	(17 433)	-
Impôts versés	-	923	(10 471)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	(332 998)	(341 100)	156 463
Flux liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	62 725	(50 059)	(98 802)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(6 683)	(6 270)	(4 858)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	56 042	(56 329)	(103 661)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	58 000	-
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	114 729	157 991	(201 816)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	114 729	215 991	(201 816)
Flux net de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C)	(162 227)	(181 438)	(149 013)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	629 429	807 867	807 867
Comptes actifs de caisse, banques centrales	279 061	362 192	362 192
Comptes ordinaires, prêts à vue aux établissements de crédit	356 878	451 802	451 802
Comptes ordinaires, Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 510)	(6 127)	(6 127)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	464 203	626 429	658 854
Comptes actifs de caisse, banques centrales	263 507	279 061	305 411
Comptes ordinaires, prêts à vue aux établissements de crédit	202 837	356 878	361 649
Comptes ordinaires, Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(2 142)	(9 510)	(8 206)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(162 227)	(181 438)	(149 013)

¹ Le poste « Autres mouvements » est essentiellement constitué de l'étalement des commissions apporteurs.

VI. NOTES ANNEXES

1. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2022

1.1. POINT SUR LA SITUATION LIÉE À LA CRISE COVID

Le contexte sanitaire a eu un impact limité sur les activités de My Money Group au premier semestre 2022.

La crise Covid n'est cependant pas terminée et le groupe reste vigilant face à une détérioration possible du contexte sanitaire au cours des prochains mois, un scénario qui continue à être pris en compte dans notre politique de provisionnement.

Les mesures prises par le Groupe en 2020 et 2021 pour faire face à la crise ont été maintenues au premier semestre 2022 et ont une fois de plus mis en évidence nos valeurs : une attention particulière portée à tous les collaborateurs et à nos partenaires et clients, une grande capacité d'interagir à distance et une position de liquidité solide.

1.2. IMPACTS DE LA CRISE EN UKRAINE

My Money Group n'a aucune activité en Ukraine ou en Russie, ni aucune exposition de crédit sur des clients basés dans ces pays. Ses activités se concentrent exclusivement en France métropolitaine et dans les DOM et ne sont donc pas directement exposées aux conséquences de cette crise.

Un renforcement des process de gestion de crise est en place pour parer l'éventualité de Cyber Attaque dans le contexte du conflit ukrainien.

1.3. POINT SUR LA HAUSSE DES TAUX ET L'ENVIRONNEMENT INFLATIONNISTE

Le premier semestre a été marqué par les pressions inflationnistes en France, en Europe et dans le monde. Ce contexte a entraîné une réaction des banques centrales. La Banque Centrale Européenne « BCE » a notamment engagé une réduction de ses différents programmes d'achats d'actifs (APP ou « Asset Purchase Programme ») et annoncé le relèvement de ses taux directeurs à partir de juillet 2022.

Cet environnement se matérialise sur les marchés financiers par une augmentation générale des taux, susceptible d'impacter le coût de refinancement des banques et leur rentabilité.

Dans le cadre de sa politique de gestion actif-passif « ALM - Asset and Liability Management » et de couverture des risques de taux, My Money Group a mis en place des instruments afin de se protéger face à la volatilité des taux d'intérêts.

Dans ce contexte, My Money Group reste très prudent et suit de manière rapprochée l'évolution des taux et de l'inflation ainsi que leur impact sur l'économie et la situation financière de ses clients afin de préserver les marges commerciales et la rentabilité du Groupe.

1.4. CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ - EFFET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET STRATÉGIE BAS-CARBONE

Les risques financiers liés aux effets du changement climatique et les mesures prises par My Money Group pour les réduire sont décrites dans la déclaration de performance extra-financière (DPEF) établie par la société Promontoria MMB au titre de l'exercice 2021. Les informations contenues dans cette déclaration concernent l'ensemble des entités de My Money Group.

À date, My Money Group n'a pas identifié d'exposition particulière aux risques environnementaux pouvant avoir un impact matériel sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2022.

1.5. PROJET D'ACQUISITION

A la suite de la signature de l'accord transactionnel, avec la société HSBC Continental Europe (HBCE), du 24 novembre 2021, relatif à la cession des activités de banque de particulier et de gestion de patrimoine en France (dite RBWM Distribution), My Money Group a démarré un projet de migration et d'intégration.

Le projet progresse conformément au plan avec comme objectif l'implémentation d'une plate-forme bancaire robuste et moderne avec des processus simplifiés, basée sur l'offre du Crédit Mutuel Arkéa. Pour y parvenir, My Money Group s'appuie sur un réseau de conseillers en agence capables de créer des solutions adaptées aux besoins de nos clients.

Conformément à la réglementation bancaire applicable, cette transaction nécessitera l'obtention préalable d'autorisations réglementaires des régulateurs bancaires européen et français et sera sujette à la réussite des différentes étapes de migration des données. Dès lors que ces conditions sont remplies, l'opération pourrait être réalisée au troisième trimestre de l'année 2023.

1.6. COUVERTURE DU PORTEFEUILLE D'ACQUISITION

Dans le cadre du projet d'acquisition de l'activité banque de particulier et gestion de patrimoine de la société HSBC Continental Europe et afin de couvrir l'impact de l'évolution des taux d'intérêt sur le portefeuille acquis, le Groupe a exécuté en 2021 un portefeuille de dérivés de taux d'intérêt composé de swaptions pour un nominal de 8 milliards d'euros. Ces dérivés étaient qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie (Cash-Flow Hedge), d'une transaction future hautement probable.

À la suite de l'évolution du portefeuille couvert notamment avec l'émission d'Obligations Foncières de HSBC SFH, la position globale de taux de ce portefeuille a évolué. Par conséquent, afin d'ajuster la couverture au risque de taux, le Groupe a résilié les contrats de swaptions souscrits en 2021 et a exécuté deux nouveaux contrats de *payers spreads* (achat et vente de swaptions) pour un montant nominal de 5.2 milliards d'euros (2.6 milliards d'euros d'achat de swaptions et 2.6 milliards d'euros de vente de swaptions).

Le Groupe a également renforcé la couverture de ce portefeuille en exécutant en mai et juin 2022 des swaps de taux à départ différé pour protéger les futures émissions d'obligations foncières HSBC SFH prévues en 2022 de l'évolution des taux d'intérêt (opérations de précouverture). Ces swaps sont qualifiés d'instrument de couverture de flux de trésorerie (Cash-Flow Hedge) d'une transaction future hautement probable.

Parallèlement à la réalisation de l'émission d'obligations foncières de HSBC SFH en juin 2022 d'un montant de 750 millions d'euros sur 6 ans, le Groupe a résilié la précouverture exécutée en mai 2022 (voir note 6.1.c).

1.7. ÉMISSION D'OBLIGATIONS FONCIÈRES

MMB SCF, filiale indirecte de Promontoria MMB ayant le statut de société de crédit foncier, a réalisé le 14 avril 2022 une émission d'obligations foncières retenues par le Groupe pour un montant nominal de 300 millions d'euros. Ces obligations, souscrites à 100% par My Money Bank, sont éligibles au cadre de remise en garantie des opérations de refinancement de l'Eurosystème et pourront donc être mobilisées comme collatéral pour des opérations d'*open-market* de la Banque Centrale Européenne.

Au 30 juin 2022, le total des obligations foncières émises par MMB SCF représente un nominal de 2 milliards d'euros.

1.8. ACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

Le 4 janvier 2022, le Groupe a acquis 5 021 419 d'actions ordinaires de la société First Digital Bank (devenue One Zero Digital Bank LTD) pour un montant de 14 867 milliers de dollars américain avec une contrevaletur de 13 148 milliers d'euros représentant 4,99 % du capital de la société.

1.9. CONTROLE FISCAL

En date du 21 octobre 2021, la société My Money Bank a reçu un avis de vérification de comptabilité de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales « DVNI ».

Les années contrôlées sont 2018, 2019 et 2020 pour l'impôt sur les sociétés, 2019 et 2020 pour les autres impôts et taxes. Le contrôle a débuté fin novembre 2021.

Un autre avis de vérification de comptabilité a été reçu en date du 18 février 2022 pour la société My Partner Bank (fusionnée en décembre 2020 avec My Money Bank). Les années contrôlées sont 2019 et 2020 (hors impôt sur les sociétés pour 2020, exercice déjà audité dans le cadre du contrôle de My Money Bank).

Les deux contrôles sont toujours en cours.

2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE

2.1. POURSUITE DU CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Les fortes incertitudes sur la durée et l'intensité de la crise sanitaire sur les banques demeurent importantes. Néanmoins, le Groupe a adopté une approche multi-scénario permettant d'intégrer dans le plan des stress-tests, afin de bien mesurer les différents impacts possibles.

2.2. ORGANISATION DU GROUPE

Dans un objectif de simplification de l'organigramme juridique du groupe, la Société Lyonnaise de Marchand de Biens (SLMB) S.A. et la société Immobilière Alcor & Cie S.N.C. ont conclu le 27 juin 2022 un traité de fusion suite aux décisions du Conseil d'administration de SLMB et de celles du Président de Immobilière Alcor & Cie approuvant la fusion absorption de la société Immobilière Alcor & Cie par la Société SLMB par voie de fusion simplifiée. Compte tenu des délais légaux à respecter la fusion ne sera effective que courant du second semestre 2022.

2.3. LANCEMENT D'UNE NOUVELLE ACTIVITE DE CREDIT IMMOBILIER POUR « NON-RESIDENTS »

La société Banque des Caraïbes lancera, à compter du 1^{er} juillet 2022, une nouvelle activité de crédit immobilier pour « non-résidents ». Cette activité consiste à vendre des prêts immobiliers à des Français vivant à l'étranger ainsi qu'à des personnes non françaises souhaitant acheter un bien en France.

Cette nouvelle activité s'inscrit parfaitement dans la stratégie du Groupe de développement de l'activité de banque de détail et de ciblage de clients dits « premium ». La Banque des Caraïbes s'appuie sur une équipe composée d'une quinzaine de personnes, recrutée et basée à Lille, avec une expertise très spécifique pour développer cette niche de manière rentable et pouvoir servir les clients haut de gamme.

Le lancement de cette activité s'accompagne du lancement de la marque « My Mortgage In France » et d'un espace en ligne dédié.

3. NORMES COMPTABLES APPLIQUÉES

3.1. REFERENTIEL COMPTABLE APPLICABLE

Les comptes consolidés du Groupe Promontoria MMB (« My Money Group » ou « le Groupe ») ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2022 a été préparé conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) et SIC (*Standing Interpretations Committee*).

Les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

Les états financiers consolidés résumés du Groupe au 30 juin 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 juillet 2022.

3.2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé pour la présentation des données relatives à l'exercice 2022 a été établi en cohérence avec celui proposé par l'organisme français de normalisation comptable, l'Autorité des Normes Comptables (« ANC »), dans sa recommandation n° 2017-02 du 2 juin 2017. La présentation des données comparatives relatives à l'exercice 2021 n'a pas été modifiée et reste conforme aux dispositions de la recommandation n° 2017-02 du 2 juin 2017 de l'ANC.

Les notes présentées en annexe des états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2022. Les informations présentées dans ces notes annexes se concentrent sur celles qui revêtent un caractère pertinent et matériel au regard des états financiers du Groupe, de ses activités et des circonstances dans lesquelles celles-ci se sont réalisées au cours de la période.

3.3. MONNAIE DE PRESENTATION

Les comptes consolidés sont présentés en euro.

Les montants présentés dans les états financiers et dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire. Les effets d'arrondis peuvent générer, le cas échéant, des écarts d'arrondis entre les montants présentés dans les états financiers et ceux présentés dans les notes annexes.

3.4. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS

a. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS ENTRANT EN VIGUEUR ET APPLIQUÉES AU 1^{ER} JANVIER 2022

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2021 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Normes ou interprétations	Thème	Date d'adoption par l'Union européenne (UE)	Date d'entrée en vigueur au sein de l'UE
Amendement à IAS 37	Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - Contrats onéreux et coûts d'exécution des contrats	28 juin 2021	1 ^{er} janvier 2022
Améliorations annuelles (cycles 2018-2020)	Processus annuel d'amélioration des normes cycles 2018-2020	28 juin 2021	1 ^{er} janvier 2022
Modifications d'IAS 16	Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue	28 juin 2021	1 ^{er} janvier 2022
Modifications d'IFRS 3	Références au cadre conceptuel	28 juin 2021	1 ^{er} janvier 2022

AMENDEMENTS À IAS 37 « CONTRATS ONÉREUX ET COÛTS D'EXÉCUTION DES CONTRATS »

Ces amendements précisent les coûts qu'une entreprise doit inclure pour déterminer si un contrat est déficitaire et les décrits comme onéreux si les coûts prévisionnels sont supérieurs aux avantages économiques attendus.

Les modifications concernent plus particulièrement les entreprises des secteurs de la fabrication, de la construction et des services. Ces modifications peuvent amener certaines entreprises à reconnaître les coûts plus tôt que par le passé.

AMELIORATIONS ANNUELLES DES IFRS (CYCLES 2018-2020)

L'IASB a publié des modifications/améliorations mineures aux normes :

- IFRS 1 : une filiale devient un nouvel adoptant et doit évaluer le montant cumulé des écarts de conversion à l'aide des montants présentés par la société mère, compte tenu de la date de transition de la société mère aux IFRS. La modification proposée s'appliquerait aussi aux entreprises associées et aux coentreprises.
- IFRS 9 : les honoraires sont désormais inclus dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers : pour déterminer s'il y a lieu de décomptabiliser un passif financier qui a été modifié ou échangé, l'entité évalue si les conditions sont substantiellement différentes de celles du passif financier initial. L'IASB se propose de préciser les honoraires dont l'entité doit tenir compte lorsqu'elle évalue si les conditions d'un nouveau passif financier ou d'un passif financier modifié sont substantiellement différentes de celles du passif financier initial.

AMENDEMENTS À IAS 16 « PRODUIT ANTÉRIEUR À L'UTILISATION PRÉVUE »

Ces amendements visent à réduire la diversité dans l'application de la norme en posant les principes de reconnaissance et d'évaluation d'une immobilisation corporelle en tant qu'actif.

Ces amendements interdisent à une entité de déduire les produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou pendant sa mise en état, en moins du coût de l'immobilisation. A la place, l'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat.

AMENDEMENTS A IFRS 3 « REFERENCES AU CADRE CONCEPTUEL »

Ces amendements mettent à jour une référence dans la norme au Cadre conceptuel sans changer les dispositions comptables pour les regroupements d'entreprises.

Ils ajoutent à la norme une exception à son principe de comptabilisation : pour les passifs et les passifs éventuels entrant dans le champ d'application des normes IAS 37 ou IFRIC 21, l'acquéreur doit appliquer respectivement les normes IAS 37 ou IFRIC 21, au lieu du Cadre conceptuel, pour identifier les obligations qu'il a assumées lors d'un regroupement d'entreprises.

A date, le Groupe n'est pas impacté par ces nouveaux amendements.

b. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS QUI N'ONT PAS ÉTÉ APPLIQUÉS PAR ANTICIPATION OU QUI NE SONT PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR

Le calendrier prévisionnel d'application de ces normes est le suivant :

Normes ou interprétations	Thème	Date d'adoption par l'Union européenne (UE)	Date d'entrée en vigueur au sein de l'UE
Amendements à IAS 8	Définition des estimations comptables	2 mars 2022	1 ^{er} janvier 2023
Amendements à IAS 1	Information à fournir sur les méthodes comptables	2 mars 2022	1 ^{er} janvier 2023
Amendements à IFRS 17	Contrats d'assurance	19 novembre 2021	1 ^{er} janvier 2023
Amendements à IAS 12	Impôts sur le résultat - Impôts différés relatifs à des actifs et des passifs résultant d'une même transaction	Non adopté	1 ^{er} janvier 2023
Décision de l'IFRIC sur IAS 38	Coûts de configuration et de customisation des logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a service)	Mars 2021	-
Décision de l'IFRIC sur IFRS 9 & IAS 20	Transactions TLTRO III	Février 2022	-
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courant ou non courant	Non adopté	-

3.5. RECOURS AUX JUGEMENTS ET A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation future. Ces sources d'incertitude peuvent affecter la détermination des produits et charges du compte de résultat, l'évaluation des actifs, passifs du bilan et/ou certains éléments d'informations présentés dans les notes annexes. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers. Les résultats futurs définitifs pourraient s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire du Groupe et avoir une incidence significative sur les états financiers.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2022, les principales évaluations nécessitant la formulation d'hypothèses et d'estimations sont les suivantes :

- la juste valeur au bilan des instruments financiers non cotés sur un marché actif reposant sur des modèles internes enregistrés dans les rubriques *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat*, *Instruments dérivés de couverture* et *Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres* ;
- les dépréciations et provisions pour risque de crédit des actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et engagements de financement et de garantie financière dont l'évaluation dépend de modèles et paramètres internes basés sur des données historiques, courantes et prospectives. La prise en compte des effets attendus du contexte économique particulier de 2022 (guerre en Ukraine, inflation) dans les hypothèses de calcul du Forward Looking, notamment par l'utilisation des projections macro-économiques des institutions publiques ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan ;
- les actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés au bilan.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations du Groupe ont été revues au 30 juin 2022 en prenant en compte le contexte économique actuel.

4. PRINCIPES D'ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES

4.1. DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La consolidation des états financiers intermédiaires du Groupe au 30 juin 2022 inclut les comptes de Promontoria MMB S.A.S. et de toutes les entités dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe et que l'entité consolidante contrôle.

Le périmètre des entités consolidées par Promontoria MMB est présenté en note 5.1.

4.2. METHODES DE CONSOLIDATION

Le contrôle d'une entité s'apprécie d'après la norme IFRS 10 selon trois critères cumulatifs :

- ▶ le pouvoir sur cette entité, c'est-à-dire les droits effectifs qui lui confèrent la capacité présente de diriger les activités qui affectent significativement le rendement de l'entité (par exemple via les droits de vote ou d'autres droits) ;
- ▶ l'exposition ou le droit aux rendements variables provenant de cette entité comme les dividendes, les changements de juste valeur d'un investissement, les bénéfices d'impôts ;
- ▶ la capacité à agir sur ces rendements à travers le pouvoir exercé sur la filiale.

Pour les entités régies par des droits de vote, le Groupe contrôle généralement l'entité s'il détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote et s'il n'existe pas d'autres accords venant altérer le pouvoir de ces droits de vote.

Le périmètre des droits de vote pris en considération pour apprécier la nature du contrôle exercé par le Groupe comprend l'existence et l'effet de droits de vote potentiels substantifs, comme par exemple de droits de vote potentiels qui pourraient être exercés pour prendre une décision relative à des activités pertinentes au cours de la prochaine assemblée générale.

Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur un partenariat lorsque les décisions concernant les activités pertinentes de l'entité requièrent, contractuellement, le consentement unanime de chacun des partenaires.

L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

Les méthodes de consolidation sont appliquées selon la nature du contrôle exercé par Promontoria MMB sur ses filiales.

4.3. REGLES DE CONSOLIDATION

RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

En amont du processus de consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées font l'objet de retraitements spécifiques afin d'être mis en conformité avec les principes comptables appliqués par le Groupe.

Les soldes ainsi que les produits et charges réciproques résultant d'opérations internes sont éliminés, y compris les dividendes ainsi que les profits et pertes réalisés résultant de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe.

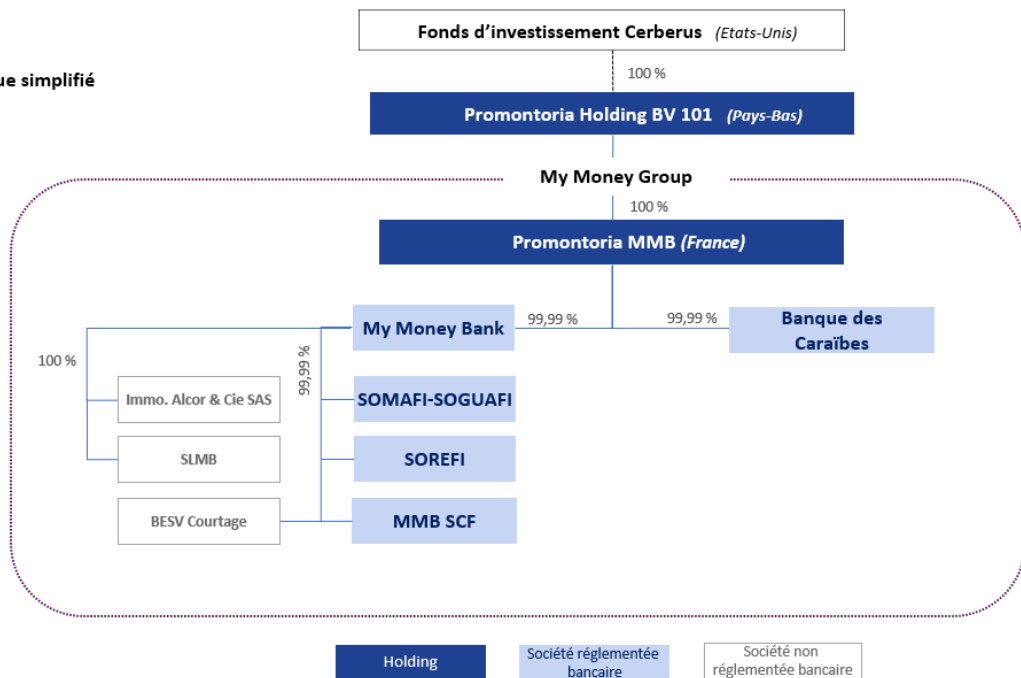
5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2022

L'organigramme simplifié ci-dessous présente les sociétés détenues directement ou indirectement par Promontoria MMB, Compagnie financière holding, au 30 juin 2022.

Il n'y a pas de variation du périmètre de consolidation du Groupe au 30 juin 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

My Money Group
Organigramme juridique simplifié
30 juin 2022



Aucune variation dans le pourcentage d'intérêt n'est à noter à cette date par rapport au 31 décembre 2021.

SOCIÉTÉ	PAYS / RÉGION	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% D'INTÉRÊT
Promontoria MMB S.A.S.	France métropolitaine	Mère	
My Money Bank S.A.	France métropolitaine	IG	100%
SOREFI S.A.	La Réunion	IG	100%
SOMAFI-SOGUAFI S.A.	Martinique / Guadeloupe / Guyane	IG	100%
Banque des Caraïbes S.A.	Martinique / Guadeloupe / Guyane	IG	100%
Immobilière Alcor et Cie S.A.S.	France métropolitaine	IG	100%
MMB SCF S.A.	France métropolitaine	IG	100%
BESV Courtage S.A.	France métropolitaine	IG	100%
SLMB S.A.	France métropolitaine	IG	100%

Le périmètre de consolidation inclut les 3 fonds communs de titrisation (« FCT ») suivants :

FONDS COMMUN DE TITRISATION	PAYS / RÉGION	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
FCT EmeraldOne	France métropolitaine / La Réunion / Martinique / Guadeloupe / Guyane	IG
SapphireOne Auto-FCT 2019-1	La Réunion / Martinique / Guadeloupe / Guyane	IG
FCT TopazOne	La Réunion / Martinique / Guadeloupe / Guyane	IG

Conformément à sa stratégie de refinancement, le Groupe a procédé au rachat total du portefeuille cédé au fonds TopazOne pour un montant de 30 millions d'euros avec amortissement total de l'ensemble des passifs en date du 24 mars 2022.

Toutes les filiales sont considérées comme contrôlées par Promontoria MMB et sont consolidées par intégration globale. Cette méthode de consolidation consiste à substituer à la valeur comptable de la participation chacun des éléments d'actif et de passif de la filiale dans les comptes de la société mère.

6. NOTES RELATIVES AU BILAN

6.1. INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE ACTIFS ET PASSIFS

Le Groupe applique les dispositions de la norme IFRS 9 à l'ensemble de ses relations de couverture à l'exception des couvertures de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers, pour lesquelles le Groupe applique les dispositions prévues dans la norme IAS 39 telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Un dérivé peut être comptablement qualifié d'instrument de couverture s'il respecte un certain nombre de critères énoncés par IFRS 9. La relation de couverture est documentée dès sa mise en place en précisant la stratégie de couverture suivie, la désignation du risque et de l'élément couverts, de l'instrument de couverture, ainsi que la méthode d'évaluation de l'efficacité. L'efficacité dépend de trois critères permettant de prendre en compte la politique de gestion des risques :

- il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture (corrélation inverse) ;
- les variations de valeur du dérivé ne sont pas principalement liées à l'évolution du risque de crédit (sauf cas particulier où les variations du sous-jacent et du risque de crédit sont toutes deux réduites) ;
- le ratio de couverture, c'est-à-dire le rapport entre la quantité d'éléments couverts et la quantité d'instruments de couverture, correspond au ratio effectivement utilisé par le Groupe dans sa gestion opérationnelle du risque.

Ces instruments seront classés au bilan au poste « Instruments dérivés de couverture ». La norme IFRS 9 reconnaît trois types de relations de couverture possibles en fonction de l'objectif poursuivi et du risque couvert :

- **Couverture de juste valeur** (« Fair Value Hedge » ou « FVH ») : cette couverture vise à couvrir le risque de variation de valeur d'un actif ou d'un passif existant, ou d'un engagement ferme ;
- **Couverture de flux de trésorerie** (« Cash-Flow Hedge » ou « CFH ») : l'objectif est de se prémunir contre une exposition à la variation des flux de trésorerie futurs pour une transaction future hautement probable ou d'une opération existante à flux variables ;

- Couverture d'investissement net dans un établissement à l'étranger** : ce type de couverture est utilisé pour couvrir le risque de change d'un investissement net (titres de participation, prêts à long terme, résultats non rapatriés) dans une entité consolidée à l'étranger.

Les relations de couverture existantes au sein du Groupe relèvent soit de « couverture de flux de trésorerie » soit de « couverture de juste valeur ». L'ensemble des relations de couverture visent à se couvrir du risque de taux d'intérêt.

a. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour les besoins de l'information financière, IFRS 13 introduit trois niveaux de hiérarchies des justes valeurs classés selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et paramètres utilisés pour leur valorisation. Certains instruments peuvent utiliser des données issues de plusieurs niveaux, dans ce cas le niveau de hiérarchie retenu sera basé sur la donnée du plus bas niveau pour évaluer l'instrument dans son ensemble, dès lors que ce paramètre est jugé significatif dans la valorisation de l'instrument.

- Niveau 1** : la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur un marché actif immédiatement disponibles et directement utilisables.
- Niveau 2** : l'évaluation des instruments repose sur des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement (prix) ou indirectement (dérivés de prix).
- Niveau 3** : ce niveau regroupe les instruments valorisés à partir de modèles reposant sur des paramètres significatifs non observables sur les marchés, par exemple en l'absence de liquidité de l'instrument ou de risques inhérents au modèle de valorisation ou aux données d'entrée retenues. Les paramètres non observables font l'objet d'hypothèses internes reflétant les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. L'élaboration de ces hypothèses requiert l'exercice du jugement.

Pour les instruments financiers présentés dans le niveau 3 de la hiérarchie, une différence peut apparaître entre le prix de transaction et la valeur de marché. Cette marge (« Day one Profit ») est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation lorsqu'elle résulte en un profit pour le Groupe. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

En cas de marge initiale négative (« Day one Loss »), cette dernière est immédiatement reconnue en résultat dans sa totalité.

La majorité des instruments financiers détenus par le Groupe sont considérés comme appartenant au niveau 2, s'agissant de crédits valorisés selon une technique d'actualisation des flux de trésorerie assise sur des paramètres significatifs observables indirectement (taux d'actualisation fondés sur l'Euribor notamment).

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022			31.12.2021		
	Juste Valeur de Niveau 1	Juste Valeur de Niveau 2	Juste Valeur de Niveau 3	Juste Valeur de Niveau 1	Juste Valeur de Niveau 2	Juste Valeur de Niveau 3
Instruments dérivés de couverture	-	281 678	-	-	94 903	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	45 283	934	-	15 902	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	97 866	52 460	34 313	103 615	37 928	100 000
Actifs financiers au coût amorti	-	-	-	-	-	4 431
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	-	202 923	-	-	356 979	-
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	-	7 026 360	-	-	6 639 044	-
Actifs non courants destinés à être cédés	-	9 591	-	-	9 591	-
Total actifs financiers	97 866	7 618 295	35 248	103 615	7 154 347	104 431
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	35 685	1 030	-	6 869	64
Instruments dérivés de couverture	-	283 748	-	-	65 934	-
Dettes représentées par un titre	-	1 861 885	-	-	2 160 651	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	569 376	-	-	355 832	-
Dettes envers la clientèle	-	4 206 260	-	-	4 079 196	-
Total passifs financiers	-	6 956 954	1 030	-	6 668 482	64

Le Groupe détient des produits financiers qualifiés d'instruments de couverture et évalués comme étant de niveau 3. Il s'agit de swaps de taux d'intérêts BGS (Balance Guaranteed Swaps) dont le nominal s'ajuste toujours au nominal de l'élément couvert. Au regard des caractéristiques des BGS, le Groupe doit retenir des hypothèses de valorisation tenant compte des remboursements anticipés ou de prorogation des prêts couverts, ou de tout autre paramètre pouvant influencer sur la maturité ou le profil d'amortissement de ces instruments. Ces estimations sont réalisées en fonction de scénarii d'évolution de la courbe des taux associée et sur la base d'allocations de probabilités de survenance de ces événements à ces différents scénarii.

Le portefeuille des Balance Guaranteed Swaps du Groupe est composé actuellement de deux swaps inverses dits « back-to-back » avec les mêmes caractéristiques. Ces swaps s'annulent sans impact significatif sur le résultat.

b. DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Selon la norme IFRS 9, les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration, ou lorsque ces droits ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages attachés à la propriété de cet actif sont transférés.

Dans le cas où le Groupe n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages, une analyse est réalisée sur le transfert du contrôle de l'actif. Si le contrôle est perdu, l'actif est décomptabilisé. Si le contrôle est conservé, l'actif reste comptabilisé au bilan à hauteur du lien conservé avec celui-ci (par exemple, sous forme de garantie ou encore d'une option vendue ou achetée sur l'actif transféré). Un passif matérialisant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif est alors également comptabilisé.

Un passif financier est décomptabilisé si l'obligation contractuelle est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

c. DÉRIVÉS DE COUVERTURE

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022				31.12.2021			
	Valeur nominale de l'instrument de couverture	Valeur comptable de l'instrument de couverture		Variations de juste valeur utilisées pour le calcul de l'inefficacité	Valeur nominale de l'instrument de couverture	Valeur comptable de l'instrument de couverture		Variations de juste valeur utilisées pour le calcul de l'inefficacité
		Actif	Passif			Actif	Passif	
Couverture de juste valeur								
Swaps de taux d'intérêt	3 834 399	177 647	(267 817)	108	3 610 756	34 741	(65 934)	124
Couverture de flux de trésorerie								
Swaps de taux d'intérêt	5 700 000	104 032	(15 931)	-	6 000 000	60 162	-	-

COUVERTURES DU PORTEFEUILLE D'ACQUISITION

Concomitamment à la signature du protocole d'accord avec HBCE en vue de l'acquisition de sa banque de détail en France et afin de couvrir l'impact de l'évolution des taux d'intérêt sur le portefeuille acquis, le Groupe a exécuté un portefeuille de dérivés de taux d'intérêt composé de swaptions pour un nominal de 8 milliards d'euros (4 milliards de swaptions payeurs et receveurs pour reconstituer 2 milliards de swaps payeurs, 2 milliards de swaptions receveurs et 2 milliards de swaptions payeurs).

Ces instruments ont été exécutés le 21 juin 2021 et étaient contingents à la réalisation de l'acquisition (« Deal Contingent Swaps & Swaptions »).

Ces dérivés étaient qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie « Cash-Flow Hedge », permettant ainsi de fixer des cash-flows futurs d'une transaction future hautement probable.

Afin d'ajuster la couverture à la suite de l'évolution du portefeuille sous-jacent, les instruments mentionnés ci-dessus ont été résiliés et de nouvelles swaptions ont été conclues en date de 25 mars 2022 pour un montant nominal de 5.2 milliards d'euros (2.6 milliards d'euros d'achat de swaptions payeurs et 2.6 milliards d'euros de vente de swaptions payeurs) sans clause de contingence. Ces dérivés sont également qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie « Cash-Flow Hedge ».

L'ajustement des couvertures se matérialise plus précisément par les opérations suivantes :

- ▶ Dénouement de l'ancienne couverture d'un nominal de 8 milliards d'euros qui se traduit par la décomptabilisation du bilan des dérivés en contrepartie de la réception d'un montant de trésorerie net de 152 135 milliers d'euros. Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la part efficace de la couverture pour un total de 152 135 milliers d'euros demeurent en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte se réalise,
- ▶ Mise en place des nouvelles couvertures en date du 25 mars 2022 qui s'est traduit par le paiement d'une prime de 40 675 milliers d'euros. La valorisation de ces instruments qualifiés en couverture de flux de trésorerie s'élève à 104 032 milliers d'euros au 30 juin 2022 soit une variation de 63 357 milliers d'euros différée en capitaux propres.

PRÉCOUVERTURES DES PROCHAINES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS FONCIÈRES DE HSBC SFH

Le Groupe a également renforcé la couverture de ce portefeuille d'acquisition en exécutant en mai et juin 2022 des swaps de taux à départ départ différé fixé respectivement à fin novembre et fin décembre 2022 pour protéger les futures émissions d'obligations foncières HSBC SFH prévues en 2022 de l'évolution des taux d'intérêt. Ces swaps qui permettent de fixer des cash-flows futurs d'une transaction hautement probable sont qualifiés d'instrument de couverture de flux de trésorerie en « Cash-Flow Hedge ».

- ▶ Le 18 mai 2022, le Groupe a exécuté une première préouverture d'émission d'obligations foncières pour un notionnel de 750 millions d'euros à maturité de 10 ans. Le 21 juin 2022, HSBC SFH a réalisé une émission d'obligations foncières de 750 millions d'euros pour une maturité plus courte qu'initialement prévue soit 6 ans au vu du contexte des marchés très compliqué conduisant ainsi à une position de surcouverture.

A la suite à cette première émission, le Groupe a résilié la préouverture exécutée en mai se traduisant par la décomptabilisation du dérivé du bilan et la réception d'un paiement de 51 545 milliers d'euros :

- 26 822 milliers d'euros correspondant à la part efficace demeurent en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte se réalise.
- 24 723 milliers d'euros relatif à la part non efficace de la préouverture ont été recyclés en compte de résultat, résultant de la position de surcouverture.
- ▶ Le 23 juin 2022, le Groupe a de nouveau exécuté une opération de préouverture pour un notionnel de 500 millions d'euros avec une maturité de 7 ans. Cette nouvelle exécution reste prudente et prend en compte le contexte de marché actuel. La valorisation de cette préouverture au 30 juin 2022 est de (15 931) milliers d'euros.

Le tableau suivant présente la ventilation des montants notionnels des instruments dérivés de couverture par date d'échéance ainsi que leur taux moyen par bandes maturité :

EN MILLIERS D'EUROS	Moins de 1 mois		De 1 à 3 mois		De 3 mois à 1 an		De 1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total
	Valeur nominale	Prix / taux moyen	Valeur nominale	Prix / taux moyen	Valeur nominale	Prix / taux moyen	Valeur nominale	Prix / taux moyen	Valeur nominale	Prix / taux moyen	
Swap de taux d'intérêt Juste Valeur	7 196	(0,26%)	53 317	0,35%	58 870	(0,13%)	1 182 710	0,37%	2 702 306	0,08%	4 004 399
Swaptions – flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	5 200 000	2,12%	500 000	2,61%	5 700 000
Total instruments de couverture	7 196	(0,26%)	53 317	0,35%	58 870	(0,13%)	6 382 710	1,80%	3 202 306	0,48%	9 704 399

d. ÉLÉMENTS COUVERTS

Le tableau suivant présente des informations détaillées sur les éléments couverts dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur.

Couverture de juste valeur - Risque de taux d'intérêt	Poste du bilan dans lequel l'instrument de couverture est compris	30.06.2022			31.12.2021		
		Valeur comptable de l'élément couvert		Variations de juste valeur utilisées pour le calcul de l'inefficacité	Valeur comptable de l'élément couvert		Variations de juste valeur utilisées pour le calcul de l'inefficacité
		Actif	Passif		Actif	Passif	
EN MILLIERS D'EUROS							
- Crédits restructurés immobiliers à taux fixe	Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	(154 909)	-	(152 914)	(1 995)	-	(20 027)
- Crédits Automobile	Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	(742)	-	(683)	(59)	-	(162)
- Crédit restructurés à la consommation à taux fixe	Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	(7 384)	-	(8 300)	916	-	(1 171)
- Covered Bond	Dettes représentées par un titre	-	(257 330)	224 878	-	32 452	32 659
- Titres de placement	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	(12 693)	-	(10 744)	(1 949)	-	(36)
- Tiers 2	Dettes subordonnées	-	(8 234)	6 848	-	1 386	1 386

L'inefficacité résultant des couvertures de juste valeur du Groupe s'élève à 76 milliers d'euros au 30 juin 2022 et est comptabilisée dans le poste « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat » (voir note 7.3).

Les informations suivantes fournissent des précisions sur les éléments couverts dans le cas de couvertures de flux de trésorerie.

Couverture de flux de trésorerie - Risque de taux d'intérêt	30.06.2022			31.12.2021		
	Variations de juste valeur utilisées pour le calcul de l'inefficacité	Solde de la réserve de CFH se rapportant aux couvertures maintenues	Solde de la réserve de CFH se rapportant à toutes les relations de couverture auxquelles la comptabilité de couverture n'est plus appliquée	Variations de juste valeur utilisées pour le calcul de l'inefficacité	Solde de la réserve de CFH se rapportant aux couvertures maintenues	Solde de la réserve de CFH se rapportant à toutes les relations de couverture auxquelles la comptabilité de couverture n'est plus appliquée
EN MILLIERS D'EUROS						
Notes à taux variable	-	-	-	-	-	-
Transaction future hautement probable	-	197 556	-	-	34 965	-

e. EFFICACITÉ DES COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Couverture de flux de trésorerie - Risque de taux d'intérêt	30.06.2022			31.12.2021		
	Profits / pertes de couverture de la période comptabilisée en OCI	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat	Poste du résultat global comprenant la part inefficace de la couverture	Profits / pertes de couverture de la période comptabilisée en OCI	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat	Poste du résultat global comprenant la part inefficace de la couverture
EN MILLIERS D'EUROS						
Swaps de taux d'intérêt	197 556	-	Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	34 965	-	Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

f. RAPPROCHEMENT DES COMPOSANTES DE CAPITAUX PROPRES LIÉES À LA COUVERTURE POUR LES OPÉRATIONS EN CFH

Risque de taux d'intérêt -CFH	Part efficace des couvertures	Coût des couvertures	Total
EN MILLIERS D'EUROS			
Solde de la réserve CFH au 31.12.2020	(6 138)	-	(6 138)
Juste valeur des dérivés comptabilisés en capitaux propres	30 432	4 532	34 965
Solde de la réserve CFH au 31.12.2021	24 294	4 532	28 827
Juste valeur des dérivés comptabilisés en capitaux propres	259 186	(61 630)	197 556
Solde de la réserve CFH au 30.06.2022	283 481	(57 098)	226 383

6.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat comprennent les actifs financiers qui vérifient l'une des conditions suivantes :

L'actif financier est obligatoirement évalué à la juste valeur dès sa comptabilisation initiale car :

- ▶ Soit ses flux de trésorerie contractuels ne peuvent être considérés comme constituant un prêt basique (non-respect du critère « SPPI » : Seulement Paiements de Principal et d'Intérêts) ;
- ▶ Soit ses flux de trésorerie répondent au critère « SPPI » mais l'actif financier s'inscrit dans un modèle de gestion de type « Autres ».
- ▶ La norme IFRS 9 permet la désignation d'un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat seulement lorsqu'elle élimine ou réduit de façon significative une non-concordance comptable.

La valeur de marché de ces actifs est revue à chaque date d'arrêté ultérieure selon les principes décrits dans le point 6.1.a. Les variations des justes valeurs résultant de ces réévaluations, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus ou moins-values de cession réalisées, sont constatées en résultat sur la ligne « Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat consolidé.

Les revenus des titres à revenus fixes sont présentés séparément sur la ligne « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat consolidé.

Les actifs et passifs financiers de cette catégorie portés par le Groupe correspondent à des :

- prêts et titres ne respectant pas les critères SPPI conformément à IFRS 9.
- dérivés de transaction, c'est-à-dire n'étant pas conclus et documentés dans le cadre de relations de couverture. Les dérivés conclus dans ce cadre sont uniquement des swaps.

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Prêts	7 147	7 703
Titres	2 451	1 330
Dérivés de transaction (*)	36 619	6 869
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	46 218	15 902
Dérivés de transaction (*)	(36 715)	(6 933)
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	(36 715)	(6 933)

(*) Il s'agit des swaps de taux d'intérêt ainsi que des swaps dits "miroirs". Depuis la mise en place de la réglementation EMIR, il n'est plus possible de cesser les instruments de couverture, il y a une obligation de "miroiriser" les swaps amenés à être cédés.

EN MILLIERS D'EUROS	Valeur nominale de l'instrument	30.06.2022		31.12.2021	
		Valeur comptable		Valeur nominale de l'instrument	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction	809 585	36 619	(36 715)	839 655	6 869 (6 933)

6.3. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

a. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres sont principalement des instruments de dette (Obligations et autres titres à revenus fixes). Ces instruments de dette s'élèvent à 185 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 244 millions d'euros au 31 décembre 2021.

b. REEVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

Au 30 juin 2022, le Groupe enregistre sur ces actifs :

- ▶ une moins-value latente de (1 653) milliers d'euros contre une plus-value latente de 446 milliers d'euros au 31 décembre 2021 ; et
- ▶ une dépréciation, évaluée conformément à la norme IFRS 9, de (271) milliers d'euros contre (141) milliers d'euros au 31 décembre 2021.

La variation nette de dépréciation, comptabilisée en capitaux propres à fin juin, s'élève donc à 1 969 milliers d'euros contre 346 milliers d'euros.

c. REEVALUATION DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES

À la suite de l'acquisition des 5 021 419 d'actions ordinaires de la société One Zero Digital Bank LTD, une analyse sur le contrôle a été menée conformément à la norme IFRS 10 démontrant que le Groupe ne détient pas le contrôle.

Il s'agit d'actions ordinaires sans droit de remboursement et sans date de maturité. Le Groupe a décidé de classer et évaluer ce lot d'action en juste valeur par capitaux propres non recyclables sur option irrévocable conformément à la norme IFRS 9.5.7.5.

Les variations de juste valeur ainsi accumulées en capitaux propres ne seront pas reclassées en résultat au cours des exercices ultérieurs.

Au 30 juin 2022, le Groupe a enregistré 1 165 milliers d'euros de gain de change conformément à la norme IAS 21.

6.4. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

a. ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

Un actif financier doit être évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- ▶ la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels (modèle de gestion de type « collecte ») ;
- ▶ les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et des intérêts liés (respect du critère « SPPI »).

SEGMENTATION DES PRODUITS

Les analyses réalisées au sein de My Money Group ont conduit à regrouper les actifs financiers en portefeuilles segmentés selon deux critères : le type de produit et la zone géographique (distinction entre la France métropolitaine et l'Outre-mer).

Depuis 2020, une segmentation géographique a été ajoutée au portefeuille Outre-mer (Antilles et Réunion). L'analyse de l'historique récent a montré une différence significative dans le comportement des clients. Les modèles de PD/LGD ont donc été réajustés pour tenir compte de cette segmentation.

Lors de l'intégration du portefeuille Banque des Caraïbes (« BDC »), une analyse a permis de segmenter les actifs suivant en deux critères : le type de clientèle et le type de produit. Des modèles de gestion ont donc été affectés conformément à la norme IFRS 9 à chaque type de segment présenté ci-dessous :

Regroupement de crédits	DOM ²	Immobilier professionnel	Non Core	BDC
- Regroupement de crédits hypothécaires	- Crédits Automobile	- Immobilier professionnel	- Financements structurés (LBO)	- Corporate
- Regroupement de crédits non hypothécaires	- Prêt personnel		- Autres	- Immobilier résidentiel
	- Crédit Revolving			- Clientèle professionnelle
	- Concessionnaires Automobile			- Clientèle Particulier

L'étude des critères d'analyse des modèles de gestion a conduit le Groupe à qualifier l'ensemble des portefeuilles présentés comme relevant d'un modèle de gestion de collecte.

L'ensemble des portefeuilles présentés ci-dessus respecte les critères du test SPPI et relève du modèle de gestion de collecte. Par conséquent, ils sont évalués au coût amorti.

² Le portefeuille DOM inclut les entités Outre-mer Sorefi et Somafi-Soguafi qui ont des activités similaires. En revanche, la Banque des Caraïbes est analysée comme un autre portefeuille même si elle est aussi basée en Outre-mer car ses activités sont différentes.

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	4 431
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Autres titres de participation	0	-
Titres avant dépréciations	0	4 431
Dépréciations	(0)	-
Titres au coût amorti	(0)	4 431
Comptes ordinaires	202 966	357 022
Prêts et créances sur les établissements de crédit avant dépréciations	202 966	357 022
Dépréciations	(43)	(43)
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	202 923	356 979
Regroupement de crédits	3 580 443	3 446 738
DOM	1 197 505	1 178 886
BDC	411 486	392 673
Immobilier professionnel	1 886 004	1 646 659
Non Core	61 848	80 629
Prêts et créances sur la clientèle avant dépréciations	7 137 286	6 745 585
Dépréciations pour risque de crédit	(110 926)	(106 541)
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	7 026 360	6 639 044
Total des actifs financiers au coût amorti	7 229 282	7 000 454

b. DEPRECIATIONS DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

Le risque de crédit se matérialise à travers les provisions pour dépréciations comptabilisées au titre des pertes de crédit attendues, telles que définies par la norme IFRS 9.

GESTION DES (NOUVEAUX) RISQUES ENGENDRES PAR LA CRISE ET LES MESURES APPLIQUEES

Depuis la mise en application de la norme IFRS 9, le Groupe intègre une composante Forward Looking dans le calcul des dépréciations pour pertes de crédits attendues.

Jusqu'en décembre 2019, les scénarios et pondérations étaient revus annuellement. Les scénarios les plus défavorables étaient basés sur les observés de la crise de 2008/2009. Ainsi, trois scénarios étaient utilisés : « Favorable, Base et Défavorable », pondérés respectivement à 10%, 60% et 30%.

Pendant la crise sanitaire, le Groupe a procédé chaque trimestre à une revue des perspectives économiques. La source principale de projection a été la publication de la Banque de France (« BDF ») mise à jour chaque trimestre.

Depuis 2021, deux scénarios ont été utilisés. Le scénario « Base » qui reposait sur la résultante des scénarios pondérés par la Banque de France et un scénario « Défavorable » qui reposait sur les projections du scénario défavorable de la Banque de France.

Jusqu'en mars 2022, des modèles internes existant pour les portefeuilles de Regroupement de crédits et DOM étaient exploités pour estimer le risque supplémentaire lié à la crise économique.

Depuis plusieurs mois, des évènements internationaux et un contexte économique inédit affectent fortement les indicateurs économiques de nos modèles internes et nécessitent leur prise en compte, de manière appropriée, dans la détermination du risque de crédit.

En conséquence, le Groupe a décidé d'enrichir son estimation du risque de crédit en prenant en compte les éléments suivants sur :

- les portefeuilles Regroupement de crédits et sur la clientèle Particulier de nos autres portefeuilles, une approche analytique d'impact de la baisse du pouvoir d'achat a été menée.
- la clientèle professionnelle, une analyse d'impact sectorielle a permis de déterminer un impact Forward Looking. Les différentes contreparties ont été segmentées en fonction de leur secteur d'activité (à partir du code NAF). Quatre niveaux de risque ont été déterminés suivant l'impact que la crise actuelle pouvait avoir sur ces activités. L'impact Forward Looking est donc fonction de l'activité et du risque associé à chaque contrepartie.

Pour le portefeuille Immobilier professionnel et Non Core, une analyse individuelle est effectuée pour estimer le risque supplémentaire lié à la crise économique.

La nature du risque est liée à une baisse de la valorisation de la garantie pour tous les contrats immobiliers professionnels et à la hausse du risque de défaillance des contreparties pour les contrats Non Core (PD dégradées par le rating et le secteur d'activité).

Nous appliquons toujours deux scénarios. En juin 2022, une pondération de 50% a été attribuée au scénario « Base » et 50% au scénario « Défavorable ».

SYNTHESE DES PONDERATIONS DE 2019 A 2022

Période	Favorable	Base	Défavorable	Très défavorable
31 décembre 2019	10%	60%	30%	
30 juin 2020		Scenario BDF		
31 décembre 2020		80%	20%	
30 juin 2021		80%	20%	
31 décembre 2021		70%	30%	
30 juin 2022		50%	50%	

SENSIBILITE DES SCENARIOS AU 30 JUIN 2022

Sensibilité scénario S1'22	Regroupement de crédits		Somafi-Soguafi		Sorefi	
Référence	15,9		33,7		19,7	
	Mt	Delta	Mt	Delta	Mt	Delta
Scénario Base	17,4	1,5	35,3	1,6	20,8	1,1
Scénario Défavorable	24,5	8,6	38	4,3	22,5	2,8

Sur le portefeuille Immobilier professionnel, en plus de ces analyses, un management overlay a été déterminé et appliqué depuis le troisième trimestre 2021 sur le stage 1. En effet, le niveau de provision obtenu avec les modèles était en deçà d'une estimation raisonnable de couverture pour ce périmètre. Ceci s'explique par une amélioration globale de la qualité du portefeuille à l'acquisition et un suivi accentué des prêts non performants (« NPL » : Non-Performing Loans). Cependant, étant donné la volatilité du portefeuille Immobilier professionnel due à la forte disparité des tickets et le contexte de crise sanitaire, il a été décidé de maintenir un niveau de provision minimum (au-dessus du niveau du modèle).

La règle est la suivante : deux seuils minimaux ont été mis en place, un seuil en montant de provisions de 5,5 millions d'euros et un seuil en taux de provision de 0,4%. Le montant le plus important est conservé.

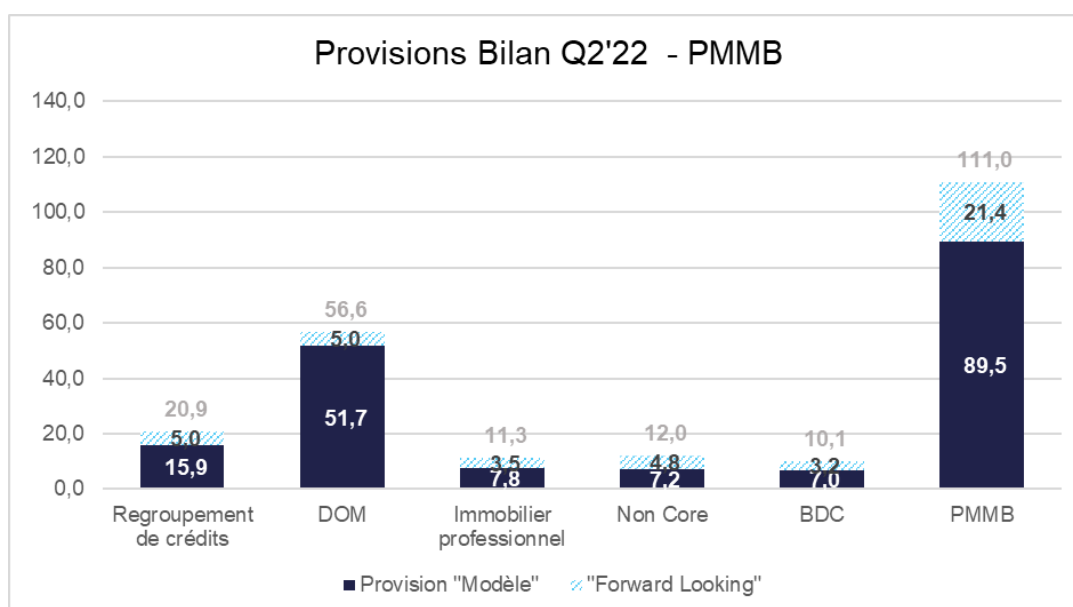
Ce management overlay est appliqué et discuté chaque trimestre lors des réunions trimestrielles de suivi du risque de crédit. Au 30 juin 2022, c'est le seuil en taux qui est appliqué sur le stage 1 de ce portefeuille.

Le tableau ci-dessous, « Pertes attendues sur les produits de My Money Group », présente uniquement les encours classés en Stage 1, 2 et 3 (S1, S2 et S3) et donc n'inclut pas les encours classés en POCI (« Purchased or Originated Credit Impaired ») à savoir les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur origination.

PERTES ATTENDUES SUR LES PRODUITS DE MY MONEY GROUP

<i>Valeur brute comptable</i>	Pertes attendues à 12 mois	Pertes attendues à maturité	Actifs financiers faisant l'objet de pertes avérées en date d'arrêt (pertes attendues à maturité)
EN MILLIERS D'EUROS	(S1)	(S2)	(S3)
Valeur brute comptable au 01.01.2022	6 104 026	302 309	224 925
Actifs financiers transférés vers S1	-	(33 345)	(6 699)
Actifs financiers transférés depuis S1	-	103 372	23 882
Actifs financiers transférés vers S2	(139 459)	-	(15 599)
Actifs financiers transférés depuis S2	30 572	-	53 971
Actifs financiers transférés vers S3	(28 352)	(55 559)	-
Actifs financiers transférés depuis S3	5 759	14 494	-
Actifs financiers créés ou acquis au cours de l'exercice	1 223 990	3 014	3 192
Passages en perte	(229)	(34)	(5 346)
Actifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice	-	-	-
Amortissement	(678 208)	(36 744)	(54 174)
Autres variations	-	-	-
Valeur brute comptable au 30.06.2022	6 518 100	297 506	224 151

Au 30 juin 2022, les encours POCI, non inclus ci-dessus, s'élèvent à 98 millions d'euros contre 114 millions au 31 décembre 2021 :



EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Regroupement de crédits	47 968	55 125
DOM	5 327	6 057
BDC	8 295	8 529
Immobilier professionnel	33 982	40 538
Non Core	1 957	4 076
Total des encours POCI	97 529	114 324

EN MILLIERS D'EUROS	Pertes attendues à 12 mois	Pertes attendues à maturité	Actifs financiers faisant l'objet de pertes avérées en date d'arrêté (pertes attendues à maturité)
	(S1)	(S2)	(S3)
Dépréciations au 01.01.2022	28 365	11 381	66 795
- Transfert vers S1	155	(1 873)	(2 586)
- Transfert vers S2	(580)	6 231	(3 356)
- Transfert vers S3	(275)	(2 484)	17 212
Amortissement	(2 947)	(1 356)	(5 748)
Actifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice	-	-	(973)
Actifs financiers créés ou acquis au cours de l'exercice	5 475	439	823
Passages en perte	(1)	(5)	(4 607)
Changement de modèles / réestimation de paramètres	(454)	2 896	(1 602)
Effet de change et autres mouvements	-	-	-
Dépréciations au 30.06.2022	29 737	15 229	65 959

C. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements de financement (les ouvertures de crédit confirmées, découverts) et engagements de garantie (cautions de loyer, cautions de fin d'achèvement des travaux) font l'objet d'une dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Ces dépréciations sont présentées également sous la rubrique « 6.9 Provisions pour risques et charges ».

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022		31.12.2021	
	Encours	Provision	Encours	Provision
Engagements de financement	525 629	2 986	492 656	2 929
Engagements de garantie	32 130	955	46 832	526

d. DATE D'ENREGISTREMENT DES ACTIFS FINANCIERS

Les titres acquis ou cédés sont respectivement comptabilisés ou décomptabilisés en date de règlement-livraison, quelle que soit la catégorie comptable à laquelle ils appartiennent.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés en date de négociation. Les variations de juste valeur entre la date de négociation et la date de règlement-livraison sont enregistrées en résultat ou en capitaux propres en

fonction de leur classification comptable. Les prêts et créances au coût amorti sont enregistrés au bilan en date de décaissement.

e. PASSIFS FINANCIERS

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Dettes représentées par un titre	1 858 882	2 158 952
Dettes rattachées	3 003	1 699
Dettes représentées par un titre	1 861 885	2 160 651
Comptes ordinaires créditeurs et dettes rattachées	2 178	40 921
Comptes et emprunts à terme	563 285	310 937
Autres passifs financiers	3 913	3 973
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	569 376	355 832
Comptes ordinaires créditeurs	1 116 005	1 033 384
Comptes et emprunts à terme	3 049 670	3 011 052
Dettes rattachées	29 525	28 919
Autres passifs financiers	11 060	5 841
Dettes envers la clientèle	4 206 260	4 079 196
Total des passifs financiers au coût amorti	6 637 521	6 595 679

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes qui ne sont pas classées dans les passifs financiers à la juste valeur, sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui correspond au prix d'acquisition à cette date ou à leur valeur d'émission, nette des coûts de transaction directement imputables à l'opération.

En date de clôture, elles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et enregistrées au bilan en « Dettes envers les établissements de crédit », en « Dettes envers la clientèle », en « Dettes représentées par un titre ».

Les dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) ou à terme.

Les instruments financiers émis sont qualifiés d'instruments de dette si l'émetteur a une obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou encore d'échanger des instruments financiers dans des conditions potentiellement défavorables.

Les dettes représentées par un titre sont essentiellement constituées des émissions d'obligations foncières et des émissions de Fonds Communs de Titrisation consolidés au sein du Groupe.

Le Groupe possède des actifs titrisés dans son bilan acquis dans le cadre de ses activités de refinancement, à travers la réalisation de titrisations de plusieurs portefeuilles de prêts accordés aux clients (regroupement de crédits, crédit-bail automobile et prêts personnels). Le total des titres émis, hors titres auto détenus, pour ces opérations de titrisation s'élève à 46 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 121 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Ces dettes incluent également des obligations foncières depuis octobre 2018, émises par la société de crédit foncier, MMB SCF, pour un montant de 2 053 millions d'euros au 30 juin 2022 dont 3 millions d'euros de dettes rattachées contre 2 052 millions d'euros au 31 Décembre 2021.

Au 30 juin 2022, le Groupe a un encours total de 20 millions d'euros de Commercial Paper avec un taux moyen pondéré de 0,33% et une maturité moyenne de 2 mois.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES

En septembre 2020, My Money Bank a emprunté 280 millions d'euros au titre du TLTRO III.

Les modalités du TLTRO III permettent notamment de proposer un refinancement de long terme avec une bonification en cas d'atteinte d'un taux de croissance prédéfini des crédits dits « éligibles », appliquée sur la maturité de l'opération. Dans le contexte actuel, une bonification additionnelle rémunérant une incitation supplémentaire et temporaire s'applique sur la période de juin 2020 à juin 2022 aux conditions de croissance également prédéfinies. Le taux d'intérêt appliqué est le taux d'intérêt moyen de la facilité de dépôt pendant toute la durée de l'opération auquel s'ajoute cette bonification additionnelle (réduction de 50 points de base du taux moyen de la facilité de dépôt avec un taux plancher fixé à -1%) sur la période d'une année de juin 2021 à juin 2022. Cependant, afin de faire face à la forte inflation touchant les pays de la zone euro, la Banque Centrale Européenne entérine la normalisation de sa politique monétaire et devrait prochainement annoncer différentes dates de hausses successives du taux de dépôt qui passerait selon les estimations du marché de -0,5% aujourd'hui à 0% d'ici le mois de septembre. Une variation à la hausse du taux de dépôt de la BCE aura un impact sur le taux d'intérêt global du TLTRO. Pour rappel le taux total correspond à la moyenne pondérée des taux d'intérêt de la période spéciale (à -1%) et du taux moyen de la facilité de dépôt sur le restant de la période à savoir de juin 2022 à septembre 2023.

A ce jour My Money Bank a remis à la Banque de France tous les rapports statistiques et rapports d'audit requis, la Banque de France a confirmé au Groupe la déviation de ses encours sur les trois périodes suivantes :

- ✓ **Deuxième période de référence : 1^{er} avril 2019 – 31 mars 2021**
- ✓ **Période spéciale de référence : 1^{er} mars 2020 – 31 mars 2021**
- ✓ **Période additionnelle spéciale de référence : 1^{er} octobre 2020 – 31 décembre 2021**

Après étude des données de crédit relatives aux périodes mentionnées ci-dessus, il s'avère que les montants nets des prêts éligibles au cours de la :

- ✓ **Deuxième période de référence excèdent (déviations $\geq 1,15\%$) la valeur de référence du montant net de prêts.**
- ✓ **Période de référence spéciale égalent ou dépassent la valeur de référence du montant net de prêts.**

Ces éléments permettent au Groupe de prétendre au taux d'intérêt réduit ainsi que de la bonification additionnelle temporaire appliquée sur la période de juin 2021 à juin 2022.

Ainsi, My Money Bank a décidé d'étaler les produits d'intérêts « incluant la bonification additionnelle » calculés sur la base d'un taux pondéré sur la durée de vie de l'opération. Les produits d'intérêts au titre de l'année 2022 sont présentés dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le programme de Dépôts du Groupe a pour but de doter la banque d'une source de financement supplémentaire, permet notamment de refinancer les actifs à court-terme (environ deux ans).

Au 30 juin 2022, l'encours est d'environ 4,1 milliards d'euros contre 3,9 milliards d'euros au 31 décembre 2021. La hausse d'environ 4% est due à la croissance des différents programmes de dépôts du Groupe.

6.5. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs bases fiscales, sauf exception (par exemple pour les différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition). Ils sont calculés selon la méthode du report variable au taux d'impôt qui sera présumé être en vigueur sur la période au cours de laquelle la différence temporelle se retournera, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Leur calcul ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Le taux normal d'IS est de 25 % pour 2022 et les années suivantes, auquel s'ajoute une contribution sociale sur les bénéfiques (CSB) de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros), soit un taux de valorisation des impôts différés de 25,83%.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à une transaction ou un événement directement comptabilisé en capitaux propres (tels que les variations de valeur des dérivés désignés en couverture des flux de trésorerie ou les gains ou pertes latents d'instrument classés à la juste valeur par capitaux propres), qui sont également imputés sur les capitaux propres.

L'activation d'actifs d'impôts différés provenant de déficits fiscaux reportables s'appuie sur le Business Plan du Groupe validé par le Conseil d'Administration. Ce Business Plan élaboré par le service de Contrôle de Gestion du Groupe est construit en utilisant des hypothèses favorables et non favorables permettant de documenter des profits taxables futurs. Ce Business Plan, est actualisé chaque année et fait, par ailleurs, l'objet de tests de sensibilité afin de s'assurer de sa robustesse. La direction a décidé de limiter l'activation des déficits fiscaux sur un horizon de cinq années maximums.

Au 31 décembre 2021, les impôts différés actifs liés aux déficits reportables créés par le groupe fiscal depuis 2018 ont été désactivés en intégralité, le Business Plan ne démontrant pas la capacité du Groupe à utiliser ces déficits sous l'horizon des cinq ans, du fait des coûts générés par l'acquisition potentielle des activités de banque de détail de HSBC en France.

Cependant le bénéfice taxable généré par la fin des swaptions soucrits en 2021 devrait permettre d'utiliser une partie de ces déficits sur l'année 2022.

Au 30 juin 2022, le stock net d'imposition différée est impacté par l'événement décrit en note 6.1.c qui a conduit à constater une imposition différée passive d'un montant d'environ 58 million d'euros renversant en conséquence et, de manière temporaire, la position nette active constatée au 31 décembre 2021.

Concernant les déficits reportables générés avant la création du groupe fiscal – dit « pré intégration » – et utilisables seulement au niveau des entités créatrices de ces déficits (MMB, Sorefi, Somafi-Soguafi), les impôts différés actifs afférents restent activés en totalité (26.8 millions d'euros à fin juin 2022).

En effet, le Business Plan prévoit pour ces entités des bénéfices suffisants pour permettre l'utilisation intégrale de ces déficits sous un horizon de cinq ans.

IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Impôts courants	876	876
Impôts différés	-	24 185
Actifs d'impôts courants et différés	876	25 060
Impôts courants	(1 928)	-
Impôts différés	(20 530)	-
Passifs d'impôts courants et différés	(22 458)	-

VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES PAR NATURE

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Actifs financiers à la juste valeur au coût amorti et capitaux propres	(52 961)	(10 929)
Réserve latente de location-financement	(12 111)	(12 675)
Provisions pour engagements retraite	12 490	14 690
Autres provisions non déductibles	5 279	4 463
Déficits fiscaux reportables	26 773	28 636
Impôts différés nets	(20 530)	24 185
<i>Dont impôts différés actifs</i>	-	24 185
<i>Dont impôts différés passifs</i>	(20 530)	-

ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES SUR DEFICITS FISCAUX REPORTABLES NON UTILISES

EN MILLIERS D'EUROS	Durée légale de report en avant	Horizon prévisionnel de recouvrement	30.06.2022	31.12.2021
Promontoria MMB Groupe Fiscal	illimitée	> 5 ans	-	-
My Money Bank SA	illimitée	4 ans	23 559	24 912
Somafi-Soguafi SA	illimitée	5 ans	2 778	2 778
Sorefi SA	illimitée	2 ans	436	946
Total actifs d'impôts différés			26 773	28 636

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

EN MILLIERS D'EUROS	Variation en résultat	Variation en capitaux propres	Autres variation	Total
Impôts différés nets au 31.12.2021				24 185
Actifs financiers à la juste valeur au coût amorti et capitaux propres	10 975	(53 007)	-	(42 032)
Impact de taux sur actifs financiers à la juste valeur par résultat et capitaux propres	-	-	-	-
Impact de la réévaluation de la réserve latente de location-financement	564	-	-	564
Impact de taux sur réévaluation de la réserve latente de location-financement	-	-	-	-
Impact des variations de provisions pour engagements retraite	(2 200)	-	-	(2 200)
Impact des variations des autres provisions non déductibles (inclus risque de crédit)	817	-	-	817
Impact de taux sur autres provisions non déductibles	-	-	-	-
Variations des déficits fiscaux reportables (avant non-reconnaissance / reconnaissance)	(2 419)	-	-	(2 419)
Impact de reconnaissance / non-reconnaissance des déficits fiscaux reportables	556	-	-	556
Impact de taux sur déficits fiscaux reportables	-	-	-	-
Impôts différés nets au 30.06.2022	8 292	(53 007)	-	(20 530)

6.6. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

a. AUTRES ACTIFS

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Fournisseurs	614	264
Assurance	2 022	954
Dépôts avance et cautionnement	33 510	26 694
Etat, impôts et services publics	10 767	4 439
Valeurs reçues lors de l'encaissement	9 878	11 504
Charges à étaler	6 027	6 504
Comptes de régularisation divers	12 247	5 766
Autres actifs divers	27 197	14 835
Charges constatées d'avance	15 041	6 098
Produits à recevoir	117 761	44 183
Total Autres actifs	235 065	121 242

b. AUTRES PASSIFS

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Dépôt garantie reçu	181	184
Fournisseurs	5 207	11 394
Dettes sociales et fiscales	42 354	33 957
Assurance	2 695	1 894
Comptes de régularisation divers	25 186	13 641
Autres passifs divers	34 006	17 735
Dette locative IFRS 16	19 480	18 422
Charges à payer	20 724	18 392
Produits constatés d'avance	4 776	4 881
Total Autres passifs	154 610	120 500

c. LA VENTILATION DE LA DETTE LOCATIVE PAR ECHEANCE

EN MILLIERS D'EUROS	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 30.06.2022
Baux Commerciaux	140	3 217	15 765	19 122
Véhicules Crédit-Bail	25	62	-	87
Véhicules LLD	33	182	-	215
Autres	1	56	-	56
Total Dette Locative IFRS 16	199	3 516	15 765	19 480

6.7. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
Immobilisations corporelles	9 591	9 591
Total actifs non courants destinés à être cédés	9 591	9 591

Au 30 juin 2022, les immeubles de placement de la société SLMB sont toujours disponibles en vue d'une vente dans leurs état actuel.

6.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

EN MILLIERS D'EUROS	Valeur brute au 31.12.2021	Reclassement ³	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 30.06.2022	Amortissements au 31.12.2021	Reclassement	Dotations aux amortissements 2022	Reprise des amortissements 2022	Valeur nette au 30.06.2022
Immobilisations corporelles	41 860	(6)	8 241	(4 346)	45 749	(14 463)	2	(3 020)	2 251	30 517
Immeubles	468	86	-	(11)	542	(75)	-	(19)	-	449
Matériel de bureau et informatique	5 387	(22)	1 097	(111)	6 352	(2 745)	1	(499)	82	3 189
Aménagements et agencements	5 856	16	2 424	(0)	8 296	(1 961)	1	(408)	-	5 929
Immobilisations corporelles en cours	1 110	-	1 664	(2 056)	717	-	-	-	-	717
Droit d'utilisation IFRS 16	28 591	-	3 056	(2 168)	29 479	(9 624)	-	(2 080)	2 168	19 943
- Baux	27 060	-	3 056	(1 851)	28 265	(8 614)	-	(1 910)	1 851	19 592
- Autres	1 531	-	-	(317)	1 214	(1 010)	-	(170)	317	351
Autres	449	(86)	-	-	362	(58)	-	(14)	-	290
Immobilisations incorporelles	25 556	28	9 806	(6 901)	28 489	(5 240)	(2)	(2 707)	-	20 541
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	67 416	22	18 047	(11 247)	74 238	(19 703)	-	(5 727)	2 251	51 059

³ Les « Reclassements » correspondent essentiellement à une correction du solde d'ouverture

a. DROITS D'UTILISATION

Le Groupe applique la norme IFRS 16 « *Contrats de location* » et comptabilise dans la rubrique *Immobilisations corporelles et incorporelles* les droits d'utilisation des biens loués.

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	31.12.2021
ACTIF		
Immobilisations corporelles et incorporelles (droit d'utilisation)	29 479	28 591
➤ Baux Commerciaux	28 265	27 060
➤ Véhicules Crédit-Bail	461	588
➤ Véhicules LLD	616	807
➤ Photocopieurs / Imprimantes	137	137
PASSIF		
Autres passifs (dette locative)	19 480	18 422
COMPTE DE RESULTAT		
Charge d'intérêts	133	280
Dotations aux amortissements du droit d'utilisation	2 013	3 934

b. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 30 juin 2022, les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de logiciels et systèmes d'informations développés en interne.

6.9. PROVISIONS

EN MILLIERS D'EUROS	Stock au 01.01.2022	Augmentations (y compris des provisions existantes)	(-) Montants utilisés	(-) Montants inutilisés repris au cours de la période	Accroissement du montant actualisé et effet de toute variation du taux d'actualisation	Stock au 30.06.2022
Pensions et autres obligations de prestations définies postérieures à l'emploi ⁴	56 813	280	-	(66)	(8 733)	48 294
Autres avantages du personnel long terme	1 733	-	-	(207)	-	1 526
Restructuration	24	-	-	(24)	-	-
Risques légaux	2 933	167	(539)	-	-	2 561
Engagements et garanties données	3 538	668	-	(182)	-	4 024
Autres provisions	2 297	15	(588)	(630)	-	1 094
Total des provisions	67 337	1 129	(1 127)	(1 108)	(8 733)	57 499

⁴ Voir la note 9

7. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

7.1. INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur par capitaux propres recyclables en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022			30.06.2021		
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Net	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Net
Prêts / emprunts sur les établissements de crédit	1 225	-	1 225	1 256	-	1 256
Prêts / emprunts sur la clientèle	97 693	(11 003)	86 690	89 488	(11 028)	78 460
Titres	57	-	57	265	-	265
Opérations de location-financement	15 492	(936)	14 556	17 614	(3 108)	14 506
Banques centrales	-	(73)	(73)	-	(427)	(427)
Dette envers les établissements de crédit et assimilés	-	(8 489)	(8 489)	-	(1 015)	(1 015)
Dette envers la clientèle	-	(7 501)	(7 501)	-	(9 820)	(9 820)
Dette représentée par un titre	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers au coût amorti	114 467	(28 001)	86 466	108 622	(25 398)	83 224
Instruments financiers à la juste valeur par résultat	-	137	137	-	(95)	(95)
Opérations de location ⁵	-	(133)	(133)	-	(148)	(148)
Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	314	(2 553)	(2 238)	254	(2 719)	(2 465)
Instruments dérivés de couverture	5 831	(6 664)	(833)	2 779	(4 866)	(2 087)
Total des produits et charges d'intérêts	120 613	(37 214)	83 399	111 655	(33 226)	78 429

⁵ Norme IFRS 16 « Contrats de location », les opérations de location présentent les intérêts sur les dettes locatives.

7.2. PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

Les commissions considérées comme faisant partie intégrante du rendement d'un instrument financier, telles que les commissions d'octroi de crédit, constituent un complément d'intérêt et sont intégrées au taux d'intérêt effectif. Ces commissions sont donc comptabilisées parmi les produits et charges d'intérêt et non pas parmi les commissions.

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022			30.06.2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 236	(2 990)	2 245	5 626	(3 335)	2 291
Opérations sur titres	-	(26)	(26)	-	(634)	(634)
Opérations sur moyens de paiement	701	(471)	230	1 089	(469)	620
Prestations de services financiers	6 641	(325)	6 316	5 363	(1 355)	4 008
Autres	2 738	(169)	2 569	2 037	(159)	1 877
Total des produits et charges de commissions	15 315	(3 981)	11 334	14 114	(5 952)	8 162

7.3. GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Le gain net réalisé sur ce poste est de 76 milliers d'euros au 30 juin 2022 contre 472 milliers d'euros à fin juin 2021 et correspond aux variations positives de juste valeur des dérivés de transaction détenus par le Groupe.

7.4. GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Le gain net réalisé sur ce poste est de 25,4 millions d'euros généré par les opérations suivantes :

- 690 milliers d'euros de plus-value suite à la cession des titres de placement
- 24,7 millions d'euros relatif à la part non efficace de la préouverture dénouée le 21 juin 2022. (voir note 6.1.c)

7.5. GAINS ET PERTE NETS SUR ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	30.06.2021
Gain / (Perte) sur actifs financiers au coût amorti	(200)	-
Prêts et créances sur la clientèle	(200)	-
Gain / (Perte) sur passifs financiers au coût amorti	-	-
Total des gains et pertes nets sur actifs et passifs financiers au coût amorti	(200)	-

7.6. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	30.06.2021
Coûts marginaux / Commissions	(1 508)	-
Total autres charges	(1 508)	-
Produit d'assurance	4 150	3 625
Servicing	1 070	-
TVA non perçue à réintégrer	219	713
Autres	2 208	1 878
Total autres produits	7 647	6 216
Total des produits et charges des autres activités	6 138	6 216

7.7. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	30.06.2021
Produits divers d'exploitation	60	-
Reprises de provisions pour risques et charges	835	1 525
Dotations aux provisions pour risques et charges	(447)	(720)
Intéressement et participation des salariés	(66)	(278)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(2 151)	(4 215)
Charges de retraite	(3 207)	(3 002)
Salaires et traitements	(32 270)	(28 154)
Autres charges sociales	(12 953)	(11 068)
Total Frais de personnel	(50 198)	(45 911)
Location	(913)	(775)
Services extérieurs fournis par des sociétés du Groupe	(2 110)	2 296
Transports et déplacements	(397)	(232)
Autres services extérieurs	(70 069)	(31 244)
Charges diverses d'exploitation	(450)	(178)
Total Charges d'exploitation	(73 938)	(30 134)
Impôts et taxes	(6 540)	(4 059)
Autres	(169)	(1 562)
Total des charges générales d'exploitation	(130 844)	(81 666)

7.8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	30.06.2021
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(2 707)	(634)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(939)	(676)
Dotations aux amortissements sur droit d'utilisation	(2 013)	(1 965)
Total dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(5 659)	(3 275)

7.9. COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les impacts nets liés à la réestimation des POCI, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques.

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	30.06.2021
Dotations nettes aux dépréciations sur opérations avec la clientèle	(3 938)	3 592
Dotations nettes pour des garanties données sur cessions de créances	(486)	920
Réestimation nette des encours POCI	1 338	(1 199)
Pertes nettes sur opérations avec la clientèle	(7 465)	(5 333)
Dotations nettes sur autres risques	-	(266)
Total coût du risque	(10 550)	(2 285)

7.10. GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	30.06.2021
Plus-values de cession immobilisations propres	5 453	374
Moins-values de cession sur immobilisations propres	(5 235)	(1)
Gains ou pertes nets sur actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Total gains et pertes nets sur autres actifs	217	374

7.11. AUTRES PRODUITS

Le gain réalisé sur ce poste est lié à l'indemnité à recevoir sur un dossier suite à l'acquisition de ex My Partner Bank pour 300 milliers d'euros.

7.12. IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPOTS DIFFÉRÉS

La charge d'impôt du premier semestre comprend l'impôt exigible des sociétés situées en France au taux de 25% (plus contribution sociale sur les bénéfices de 3,3% au-delà de 763 000 euros d'IS, soit 25,83%).

Les taux d'impôts différés retenus sont indiqués dans la section 6.5. Actifs et passifs d'impôts courants et différés.

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2022	30.06.2021
Résultat net - Part du Groupe	(13 698)	5 092
Résultat net - Part des minoritaires	-	-
Charge d'impôt de l'exercice	6 364	(1 341)
Résultat comptable avant impôt	(20 062)	6 434
Taux d'impôt théorique	25,83%	28,41%
Impôt théorique	5 182	(1 828)
Effet des différences permanentes	515	743
Effets de différentiel de taux d'imposition des entités consolidées	41	(287)
Taxation à taux réduit (dividendes)	(6)	(5)
Déficits limités par prudence sur l'exercice	-	-
Reconnaissance des déficits limités sur les exercices antérieurs	556	-
Effet des changements de taux d'IS pour la valorisation des impôts différés	-	-
Effets des ajustements sur exercices antérieurs	0	18
Produit d'acquisition - différence permanente	77	-
Autres effets	(1)	17
Charge d'impôt comptabilisée	6 364	(1 341)
	<i>dont impôt exigible</i>	<i>(1 928)</i>
	<i>dont impôt différé</i>	<i>8 292</i>
		<i>(1 360)</i>

8. NOTE COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

En vertu de la norme IAS 32, un actif financier et un passif financier doivent être compensés et le solde net est présenté au bilan si et seulement si l'entité détient un droit juridiquement exécutoire qui permet de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de ne régler que le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les dérivés conclus par le Groupe auprès d'une même contrepartie bancaire et qui sont soumis à une convention-cadre respectant les deux critères ci-dessus font l'objet d'une compensation au bilan.

9. AVANTAGES AU PERSONNEL

9.1. TAUX D'ACTUALISATION

Le taux d'actualisation a été déterminé en référence au rendement au 30 juin 2022 des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA ou supérieure ayant une durée comparable à la durée moyenne des engagements du Groupe dans chaque zone.

9.2. DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DES RÉGIMES A PRESTATIONS DÉFINIES

Les engagements de retraite ont pour nature le versement de retraites, de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite.

Les principaux régimes à prestations définies sont :

- ▶ **le régime « Indemnités de Fin de Carrière »**, qui correspond à un capital dû au salarié par l'entreprise quand celui-ci part en retraite. L'indemnité de fin de carrière versée au salarié est déterminée selon la Convention Collective Nationale dont dépend le Groupe et en fonction de l'accord interne appliqué au sein du Groupe.
- ▶ **le régime « Médailles du travail »**, qui correspond à un capital versé au salarié lorsque celui-ci atteint une ancienneté totale (depuis le début de l'activité professionnelle) comprise entre 15 et 40 ans selon les entités du Groupe.
- ▶ **le régime de « Frais de santé » des retraités**, dont les engagements naissent lorsque le Groupe :
 - prend en charge le financement partiel ou total de la cotisation des retraités au régime des frais de santé,
 - ne paie pas directement la cotisation du retraité, mais le régime mutualisé des actifs et des retraités. Dans ce cas, il y a néanmoins un avantage lié à la mutualisation, la participation de l'employeur au régime des actifs finance indirectement le régime des retraités.
- ▶ **le régime CRCC**, révisé selon l'accord intervenu le 3 juillet 2008, qui est un régime fermé et constitué de deux populations : les ayants droit (actifs actuels, futurs rentiers) et les rentiers en cours. Les droits ont été gelés à la date de fermeture du régime et sont depuis revalorisés selon l'évolution annuelle de la pension de Sécurité Sociale (sans que celle-ci puisse être inférieure à l'évolution du point AGIRC).

9.3. ÉVALUATION DES AVANTAGES AU PERSONNEL AU 30 JUIN 2022

Le Groupe a pris en compte l'évolution du taux d'actualisation (3.25% au 30 juin 2022 versus 1% au 31 décembre 2021) afin de réévaluer ses engagements sociaux sur la clôture semestrielle. Les autres données et hypothèses restent inchangées par rapport aux calculs au 31 décembre 2021 (cf. note 6.9).